

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

74300 Thyez

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**E1** sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**E1** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**E1** sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

**E1** sur ma commune :

FAIBLE

## 2 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

**E1** sur ma commune :

CONCERNÉ

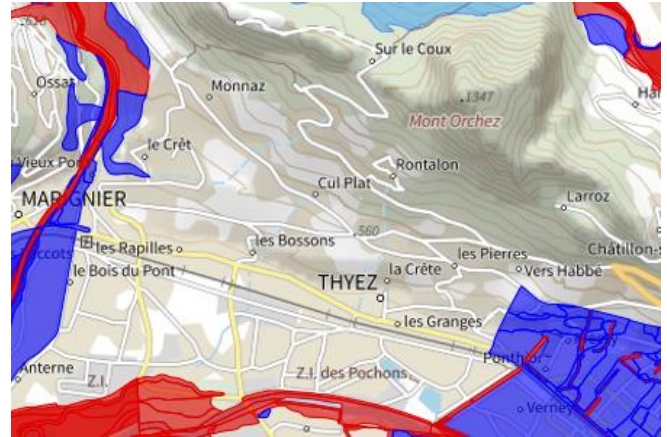
# Risque d'inondation sur Thyez

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau  
Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).
- Par ruissellement et coulée de boue  
L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.
- En cas de précipitations violentes, particulièrement sur des zones de montagne, les crues des torrents peuvent entraîner des écoulements très rapides mêlant de l'eau, des sédiments et des matériaux de toutes tailles (rocher, arbres, ...).
- Par remontées de nappes naturelles  
En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique, excessivement chargée, peut remonter à la surface du sol, et inonder les zones alentours.



### Informations détaillées :



#### PPRN : PPR - Thyez (74DDT19990023)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Thyez a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

##### Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 25/06/1999

Date d'approbation : 19/11/2001

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



#### TRI : Annemasse-Cluses

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 69DREAL20130002

# Risque d'inondation sur Thyez



## AZI : Atlas des zones inondables de l'Arve

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



## DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

### Inondation

- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue
- Par lave torrentielle (torrent et talweg)
- Par remontées de nappes naturelles

## 3 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

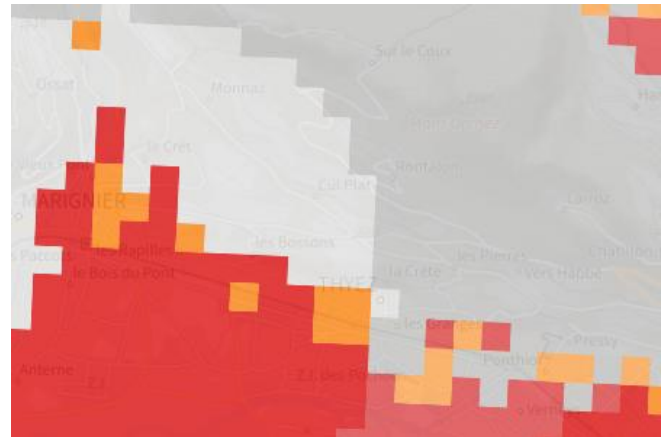
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1806551A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/01/2018	10/03/2018
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/02/1990	23/03/1990
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

# Risque de remontées de nappe sur Thyez

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

# Risque de séisme sur Thyez

## Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM74**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **4/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

## 2 épisodes sismiques classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

## Risque de séisme sur Thyez

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9600421A	Secousse Sismique	15/07/1996	17/10/1996
INTE9500219A	Secousse Sismique	14/12/1994	07/05/1995

# Risque de mouvements de terrain sur Thyez

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

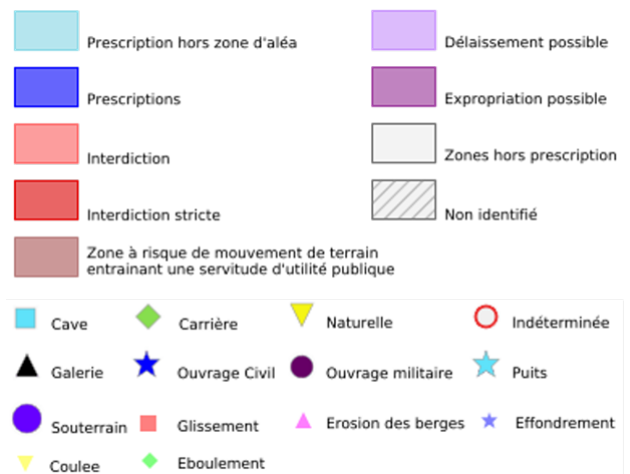
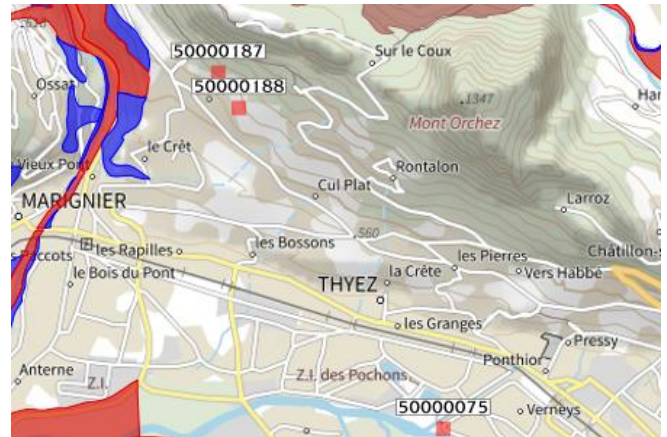
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

### Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- **Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.**  
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- **Glissements de terrain.**  
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



### Informations détaillées :



#### **DDRM : DDRM74**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Glissement de terrain](#)

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Thyez

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2334289A	Sécheresse	01/07/2022	27/12/2023

# Risque radon sur Thyez

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Thyez

**Risque sur la commune** **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

## Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM74

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)  
[Effet de surpression](#)

## 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
PRECIALP INDUSTRY	Non Seveso
AMPHENOL SOCAPEX	Non Seveso

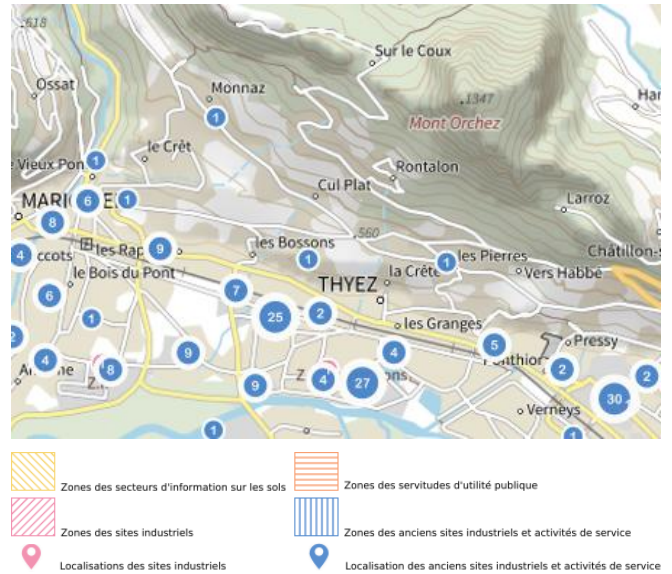
# Risque de pollution des sols sur Thyez

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 103 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :



#### **SIS :**

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

## Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000068701	T2R	En cours

## Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

103 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4081984	Garage avec desserte	Indéterminé	
SSP4081798	Fabrication de volets roulants	Indéterminé	
SSP4081797	Fabrication de composants	Indéterminé	
SSP4081796	Vernissage de bobines, anc. Entreprise	Indéterminé	
SSP4081793	Décolletage ; anc. Commerce avec DLI	Indéterminé	
SSP4081792	Commerce avec DLI	En arrêt	
SSP4081488	Atelier de travail du bois (charpente	En arrêt	
SSP4081487	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4081486	Décolletage	Indéterminé	
SSP4081485	Atelier d'étude et réalisation de	En arrêt	
SSP4081484	Travail mécanique des métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4081483	Entreprise de mécanique de précision	Indéterminé	
SSP4081482	Mécanique industrielle ; anc. Atelier de	Indéterminé	
SSP4081481	Traitement thermique des métaux, anc.	Indéterminé	
SSP4081480	Fabrication de pièces de décolletage	En arrêt	
SSP4081223	Atelier de réparation automobile	Indéterminé	
SSP4081222	Travaux de peinture et vitrerie ; anc.	Indéterminé	
SSP4081221	Décolletage	En arrêt	
SSP4081220	Décapage de pièces diverses	En arrêt	
SSP4081219	Décolletage	En arrêt	
SSP4081218	Décolletage de précision	Indéterminé	
SSP4081217	Garage	Indéterminé	
SSP4081215	Transformation des matières plastiques	Indéterminé	
SSP4081214	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4081213	Mécanique industrielle et Traitement	Indéterminé	
SSP4081212	Equipements industriels divers ; anc.	En arrêt	
SSP4081211	Atelier de découpage, emboutissage et	En arrêt	
SSP4081210	Atelier de mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4081209	Garage pour réparation de voitures de	Indéterminé	
SSP4081208	Atelier de décolletage	En arrêt	
SSP4081206	Atelier de décolletage	En arrêt	
SSP4081205	Décolletage	En arrêt	
SSP4080335	Atelier de revêtement de surface, anc.	Indéterminé	
SSP4080237	Garage, entretien et réparation de	Indéterminé	
SSP4079565	Carrosserie ; anc. Centrale à béton avec	En arrêt	
SSP4079550	Décolletage	En arrêt	
SSP4079549	Fabrication de volets roulants	Indéterminé	
SSP4079391	Décolletage	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4079205	Nettoyage des bâtiments et nettoyage	En arrêt	
SSP4079172	Nettoyage des bâtiments et nettoyage	Indéterminé	
SSP4079057	Fabrication d'équipements hydrauliques	Indéterminé	
SSP4079019	Commerce de gros, de fournitures et	Indéterminé	
SSP4078968	Horlogerie	Indéterminé	
SSP4078960	Fabrication de pièces techniques à base	Indéterminé	
SSP4078955	Commerce de gros, de minerais et	Indéterminé	
SSP4078873	Fabrication d'engrenages et d'organes	Indéterminé	
SSP4078871	Réparation de machines et	Indéterminé	
SSP4078831	Fabrication d'autres outillages	Indéterminé	
SSP4078830	Desserte de carburants	Indéterminé	
SSP4078812	Entretien et réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP4078773	Traitement de surface des	Indéterminé	
SSP4078743	Fabrication d'instrumentation	Indéterminé	
SSP4078739	Traitement de surface et revêtement	Indéterminé	
SSP4078693	Découpage, emboutissage	Indéterminé	
SSP4078625	Fabrication de pièces techniques à base	Indéterminé	
SSP4078596	Mécanique industrielle	Indéterminé	
SSP4078589	Traitement de surface et revêtement	Indéterminé	
SSP4078546	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078378	Atelier de carrosserie automobile avec	En arrêt	
SSP4078377	Atelier de fabrication de cannes pour	En arrêt	
SSP4078376	Atelier de fraisage	En arrêt	
SSP4078375	Fabrique de ressorts et article de pêche	Indéterminé	
SSP4078374	Carrosserie ; anc. Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4078373	Atelier de décolletage	Indéterminé	
SSP4078371	Décolletage	En arrêt	
SSP4078370	Atelier de décolletage	En arrêt	
SSP4078369	Carrosserie et peinture de voiture	En arrêt	
SSP4078361	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078360	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078359	Déchetterie	Indéterminé	
SSP4078358	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078357	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078326	Atelier de décolletage et mécanique	Indéterminé	
SSP4078309	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078210	Mécanique industrielle ; anc. Atelier de	Indéterminé	
SSP4078205	Centre de traitement de véhicules hors	Indéterminé	
SSP4078204	Casse Auto	En arrêt	
SSP4078202	Casse automobile ; anc. Atelier de travail	Indéterminé	
SSP4078200	Fabrication d'outillages ; anc.	Indéterminé	
SSP4078198	Dépôt de déchet de métaux	Indéterminé	
SSP4078196	Conception et fabrication industrielle	En arrêt	
SSP4078194	Décolletage et mécanique de précision	Indéterminé	
SSP4078193	"Usine du Lac" Décolletage de précision	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4078190	Traitement métallique de surface sur	En arrêt	
SSP4078173	Décolletage	Indéterminé	
SSP4078091	Ingénierie, études techniques	Indéterminé	
SSP4077843	Entretien et réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP4077812	Fabrication de pièces métalliques	Indéterminé	
SSP4077709	Décolletage	Indéterminé	
SSP4077687	Décolletage	En arrêt	
SSP4077684	Travail mécanique des métaux, anc.	Indéterminé	
SSP4077683	Travail mécanique des métaux	En arrêt	
SSP4077682	Mécanique Industrielle	Indéterminé	
SSP4077672	Electricité Générale	Indéterminé	
SSP4077671	Décolletage	En arrêt	
SSP4077669	Travail mécanique des métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4077661	Traitement de surface des métaux	En arrêt	
SSP4077657	Décolletage	Indéterminé	
SSP4077650	Décolletage	En arrêt	
SSP4077643	Mécanique Industrielle	Indéterminé	
SSP4077639	Mécanique industrielle	Indéterminé	
SSP4077638	Mécanique industrielle	Indéterminé	
SSP4077626	Mécanique industrielle	Indéterminé	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle